Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 029-212901417-20260911-110920262-DE

Commune de Loqueffret

Séance du 11 septembre 2026

L'an deux mil vingt six, le 11 du mois de septembre *à 19h30* se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Loqueffret*, sous la présidence de *Monsieur Louis Marie LE GUILLOU, Maire* de Loqueffret, dûment convoqués le 04/09/2026.
Présent(s) : MM LE GUILLOU Louis Marie, JEFFROY Michel, BARON Bernard, JACQUESSON Bernard, GERARD Françoise, BOURGE Diane , BRAS Killian, MOROT-SIR Isabelle, CAPONY Sigrid et TREABOL Gaelle
,

Absents : , COMBE Laouen
Procurations :

Nombre de Membres en exercice :	11
Nombre de présents :	10
Nombre de suffrages exprimés :	10
Votes Pour :	10
Votes Contre :	
Abstention :	

Formant la majorité des membres en exercice.
Le secrétariat a été assuré par : mr BRAS killian assisté de Mr LE PAPE Vincent
Délibération 110920262 : extension natura 2000

Objet :Avis sur le projet d'extension du site Natura 2000 "Vallée de l'Aulne" sur le territoire communal de Loqueffret

---

Exposé des motifs

Le réseau **Natura 2000** est un ensemble de sites naturels terrestres et marins identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages (animales ou végétales) et des habitats naturels qu'ils abritent. Il a pour objectif de préserver la biodiversité tout en tenant compte des activités humaines.
Dans le cadre de la révision ou de l'extension du site **« Vallée de l'Aulne »** la commune de Loqueffret a été consultée par la DREAL Bretagne, afin de rendre un avis sur ce projet.

Contexte local

- **Localisation** : Préciser les parcelles ou zones concernées sur la commune secteur kerfermon, les salles, pennaneac'h.
- **Enjeux écologiques** : **L'objectif est de favoriser les lieux de reproduction et de chasse des espèces protégées (mulettes, saumons, grand rhinolophe) en étendant les zones tampons à 30 m autour des cours d'eau identifiés.**

Projet d'extension

- **Périmètre proposé** : kerfermon, les salles, pennaneac'h.
- **Objectifs** : Préservation d'écosystèmes, connexion écologique, etc.
- **Impacts potentiels** : Sur les usages actuels concertation et dépôt de dossier avant toute intervention.

Considérants

1. **Cadre réglementaire** :
   - Directive européenne **92/43/CEE (Habitats)** et **2009/147/CE (Oiseaux)**.
   - Code de l'environnement (articles L. 331-1 à L. 331-28).
   - Obligation de concertation avec les collectivités locales (article L. 331-4).
2. **Position de la commune** :
   - **Atouts** : Valorisation du patrimoine naturel, opportunités de financements.

:

Délibération

Le Conseil Municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** le Code de l'environnement ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 029-212901417-20260911-110920262-DE

Émet un avis favorable sur le projet d'extension du site Natura 2000 Vallée de l'Aulne sur le territoire de Loqueffret, pour les motifs suivants :

Motifs de l'avis

- **Favorable** :
  - Adhésion aux objectifs de préservation de la biodiversité.

Décision

Article 1 : Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet d'extension du site Natura 2000 Vallée de l'aulne

Article 2 : Le Maire est chargé de transmettre cet avis à **DREAL Bretagne** dans les délais impartis.

Article 3 : La présente délibération sera notifiée à **préfecture (DREAL, PNRA et EPAGA)**

Fait à Loqueffret, le 14 /09/2026]

Le Maire,

LE GUILLOU Louis Marie

MAIRIE de LOQUEFFRET 29 Finistère

Annexes

- Carte du périmètre proposé.
- Courrier de consultation de la DREAL